

Accueil périscolaire.

Depuis la rentrée de septembre, la Commune de Damvillers propose un accueil périscolaire, destiné aux enfants scolarisés dans les classes maternelles et primaires.

Ce service fonctionne dès 7 h 20 jusqu'à l'ouverture des classes à 8 h 20, et de 16 h 45 à 18 h 45. Il se déroule dans la salle d'évolution de l'école maternelle.

Avant de pouvoir fréquenter cette structure, de manière régulière ou ponctuelle, un dossier de renseignements divers doit être retiré à l'école maternelle, aux heures citées ci-dessus, et rendu complété **avant** la première fréquentation de votre enfant. Par mesure de sécurité, les enfants n'ayant pas déposé de dossier ne pourront pas être accueillis. Si vous pensez avoir recours à ce service à un moment donné, l'idéal est de déposer un dossier, en début d'année.

Le tarif est fixé à 1,50 € par heure de présence.

L'encadrement est assuré par Mme Nadège Mota, qui propose plusieurs activités adaptées à l'âge et aux souhaits des enfants (jeux divers intérieurs ou extérieurs, dessins animés, dessins ... ou repos).

Ce service répond à une demande pressante de parents qui travaillent ou qui suivent une formation, et qui ont besoin de souplesse horaire. Après des débuts timides, la fréquentation de cette structure est rapidement devenue régulière et fait désormais partie du quotidien des familles d'enfants scolarisés. L'inscription n'est pas obligatoire. En revanche, et de manière à éviter des « cafouillages » d'organisation, il est très fortement recommandé aux parents de contacter Mme Mota au 06 42 79 19 93 à chaque fois que votre enfant doit ponctuellement avoir recours à ce service.

La Commune de Damvillers confirme, par ce service, son engagement auprès des familles.